



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30  
Présents : 22  
Pouvoirs : 2  
Votants : 24  
Pour : 24  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le vingt-huit mai deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.

**Date de convocation :**

**PRESENTS :**

BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFAURIE Lucie (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FOREST Jean-Michel (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI)

**ABSENTS :**

BARGE Michel (CCVAI)

**ABSENTS EXCUSES :**

MARIN Justine (CCVAI) BLACHON Pierre (CCVAI)

**POUVOIRS :**

DALLERY Bernadette (CCVAI) représentée par SIMON Guy (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET : Marché de travaux de rénovation de la salle de sports de ST GERMAIN LAVAL : Avenant 1 Lot 16 - Gradins**

Date de transmission de l'acte: 29/05/2026

Date de reception de l'AR: 29/05/2026

042-244200614-DE2026\_2805\_05-DE

A G E D I

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de communes a conclu un marché de travaux relatif à l'agrandissement et la rénovation de la salle de sports de SAINT GERMAIN LAVAL divisé en 16 lots pour un montant global de 2 029 707,25 € HT.

Le lot 16 concerne les gradins télescopiques et a été attribué à la société HUGON pour un montant initial :

Taux de la TVA : 20%

Montant HT : 72 000€

Montant TTC : 86 400€

Lors des études d'exécution et après échanges entre les parties, il a été décidé de remplacer la solution initialement prévue de gradins amovibles par des gradins fixes, afin de répondre plus efficacement aux contraintes techniques, fonctionnelles et d'exploitation du projet.

Le présent avenant modifie les prestations décrites au CCTP et aux pièces techniques du marché comme suit :

- Suppression de la fourniture et pose de gradins amovibles ;
- Fourniture et pose de gradins fixes ;
- Adaptation éventuelle des ouvrages supports, ancrages, structures et finitions associés.

Le remplacement des gradins amovibles par des gradins fixes entraîne une modification du montant du marché comme suit.

Montant de l'avenant :

·Taux de TVA : 20%

- Moins-value HT : - 9 250€
- Montant TTC : - 11 100€

Nouveau montant du marché public, s'élève après l'avenant :

·Taux de la TVA : 20%

·Montant HT : 62 750€

·Montant TTC : 75 300€

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire

**ARTICLE 1 : VALIDE** l'avenant n°1 du marché de rénovation de la salle de sports à Saint Germain Laval - lot 16 « gradins » relatif à la modification dans le choix des gradins entraînant une moins-value de 9 250 € HT.

Date de transmission de l'acte: 29/05/2026

Date de reception de l'AR: 29/05/2026

042-244200614-DE2026\_2805\_05-DE

A G E D I

**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Président à signer ledit document ainsi que tous les autres documents afférents,

**ARTICLE 3 : DIT** que les dépenses sont inscrites au budget général en section d'investissement

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
A Saint-Germain Laval, le 28/05/2026

Le Président,  
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)



*Certifié exécutoire par le Président compte tenu*

*de la réception en Sous-Préfecture le : 29 05 26*

*et de la publication le : 29 05 26*

*Le Président,*

Date de transmission de l'acte: 29/05/2026  
Date de réception de l'AR: 29/05/2026  
042-244200614-DE2026\_2805\_05-DE  
A G E D I